

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2021

VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE EN
FRANCE - (N° 4196)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 166

présenté par
M. Raphan

ARTICLE 3

À l'alinéa 1, après la dernière occurrence du mot :

« numérique »,

insérer les mots :

« , et notamment de l'intelligence artificielle, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'observatoire a vocation à étudier le déploiement des technologies numériques émergentes et d'analyser les gains potentiels apportés à la transition écologique et solidaire. Cet amendement propose que soit particulièrement étudié ceux apportés par l'intelligence artificielle.

En effet, elle fait partie des technologies numériques émergentes dont l'impact pourrait être sans précédent et qui pourrait apporter des gains particulièrement significatifs à la transition écologie et solidaire.

L'intégration des enjeux écologiques pousse les spécialistes du monde entier à adopter et à appeler à une approche dite raisonnée de l'intelligence artificielle. C'est à dire à développer ce que l'on appelle la sobriété des algorithmes, utiliser des programmes moins gourmands en données et en énergie et à mettre cette technologie au service du développement durable.

Car selon l'étude de PWC « Bâtir un avenir durable grâce à l'intelligence artificielle », l'IA est une technologie de transformation qui a la capacité d'influencer positivement le développement durable sur ces trois piliers que sont l'économie, le social et l'environnement.

Premièrement, « l'utilisation de l'IA pour des applications environnementales pourrait contribuer à hauteur de 5 200 milliards de dollars à l'économie mondiale en 2030, soit une augmentation de 4,4 % ».

Par ailleurs, « ces solutions permettraient la réduction de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2030, représentant 2,4 Gt (gigatonnes) d'équivalent CO₂, soit un montant comparable à la somme des émissions annuelles de l'Australie, du Canada et du Japon à la même date ».

Enfin, en améliorant la productivité, « l'IA pourrait créer 38,2 millions de nouveaux emplois net dans l'ensemble de l'économie mondiale, en offrant des emplois plus qualifiés dans le cadre de cette transition ».

Dès lors, il conviendrait d'analyser plus particulièrement les gains potentiels de l'intelligence à la transition écologique et solidaire.

En outre, il permet d'accompagner l'une des propositions de la feuille de route numérique du Gouvernement de "prendre en compte l'environnement dans les stratégies d'accélération concernant l'intelligence artificielle et le Cloud afin de favoriser des solutions innovantes en faveur de la transition écologiques".